



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Remaniement ministériel **Le cabinet de la deuxième chance**

Montréal, le 22 juin 2020 – En annonçant un remaniement ministériel où madame Sonia Lebel est nommée présidente du Secrétariat du Conseil du trésor et où Jean-François Roberge conserve son poste de ministre de l'Éducation, le premier ministre François Legault constitue un cabinet de la deuxième chance, selon la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

« La Fédération autonome de l'enseignement accueille avec ouverture la nomination de madame Lebel. Ceci constitue une deuxième chance pour le gouvernement de mener à terme une négociation qui améliorerait les conditions d'exercice des enseignantes et enseignants. La FAE lui assure des échanges francs et honnêtes. Quant à monsieur Roberge, son maintien en poste contre vents et marées semble aussi constituer une deuxième chance, compte tenu des vives critiques pour sa gestion de crise pendant la COVID-19 par l'ensemble des acteurs du réseau, mais aussi pour sa réforme sur la gouvernance qui fera très mal au réseau des établissements scolaires du Québec dans les prochaines années », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

La FAE salue d'ailleurs la nomination d'une femme dans l'un des postes-clés du gouvernement, qui gèrera l'un des dossiers touchant une grande majorité de femmes, soit le renouvellement des conventions collectives. Rappelons que près de 75% des membres de la FAE sont des femmes et que celles-ci demeurent majoritaires dans les services publics au Québec.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que près de 1 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et l'Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère en communication, au 514 603-2290, ou à mj.nantel@lafae.qc.ca